

CONVENTION DE BÉNÉVOLAT en CONTEXTE de PANDÉMIE

Entre

Centre d'action bénévole de Rivière-des-Prairies

et

Nom du **bénévole**

et

Nom de l'**organisme collaborateur**

Dans le but de :

- Favoriser l'épanouissement personnel et la sécurité des bénévoles en contexte de pandémie
- Assurer la sécurité de toutes les personnes auprès desquelles le bénévole sera impliqué (leurs proches, bénéficiaires, autres bénévoles, travailleurs, population)
- Respecter les mesures de prévention et de protection mises en place par les autorités gouvernementales de la santé publique
- Respecter le fonctionnement du CAB RDP et de l'ORGANISME COLLABORATEUR durant la période d'engagement
- Promouvoir des gestes responsables, sanitaires et sécuritaires auprès de la population prairivoise

A) EN TANT QUE BÉNÉVOLE, JE M'ENGAGE À :

1. Respecter la présente convention
2. Prendre connaissance et appliquer les directives présentées dans les documents de prévention et d'instruction joints à cette convention
3. Contacter le CAB RDP et l'ORGANISME COLLABORATEUR dès que possible si un changement est survenu dans ma santé physique ou psychologique menant à *l'impossibilité de poursuivre mon bénévolat*.
4. Suivre les ateliers ou formations d'hygiène et de santé préventive mis en place par l'ORGANISME COLLABORATEUR et/ou par le CAB RDP
5. Respecter la confidentialité des informations partagées lors de mon bénévolat
6. Utiliser le matériel de protection fourni par l'ORGANISME COLLABORATEUR en tout temps lors de mon implication bénévole et respecter les procédures mises en place par l'ORGANISME COLLABORATEUR

B) L'ORGANISME COLLABORATEUR, QUANT À LUI S'ENGAGE À :

1. Fournir au bénévole le matériel de protection nécessaire à la complétion de ses tâches dans le cadre de son implication bénévole
2. Offrir au bénévole une formation sur l'utilisation de ce matériel de protection et lui indiquer les mesures de protection et de prévention à suivre pour la durée de son engagement
3. Offrir au bénévole un environnement sain et sécuritaire pour la durée de son engagement
4. Prendre en considération et appliquer, dans la mesure du possible, les suggestions et mises en garde suggérées par le CAB RDP, qui auraient pour but de faciliter l'implication du bénévole
5. Respecter les limites du bénévole et lui offrir le soutien nécessaire pour la durée de son engagement

C) LE CAB RDP, QUANT À LUI, S'ENGAGE À :

1. Remettre au bénévole une trousse d'outils informatifs relative à son implication bénévole en contexte de pandémie et toute l'information dont il a besoin afin de réaliser au mieux son implication bénévole. En plus de la présente convention, cette trousse contient les documents suivants :
 - Formulaire d'autodéclaration pour les symptômes liés au COVID-19
 - Affichette d'étiquette respiratoire et mesures d'hygiène
 - Document gouvernemental « Consignes pour les initiatives citoyennes »
2. Apporter un soutien moral et/ou matériel au BÉNÉVOLE à l'ORGANISME COLLABORATEUR selon les moyens disponibles et au meilleur des ressources à sa portée
3. Apporter conseils et références à l'ORGANISME COLLABORATEUR pour la saine gestion saine des bénévoles pour la durée de leur implication, au meilleur de ses capacités
4. Assurer un suivi auprès du BÉNÉVOLE et de l'ORGANISME COLLABORATEUR pour la durée de l'engagement du BÉNÉVOLE

D) AUTRES POINTS :

- Tout BÉNÉVOLE OU ORGANISME COLLABORATEUR qui ne respecterait pas un ou plusieurs éléments de la présente CONVENTION, s'expose à une cessation de son affiliation pour une durée indéterminée
- La présente CONVENTION est en vigueur dès sa signature et est valable pour la durée de l'implication du BÉNÉVOLE auprès de l'ORGANISME COLLABORATEUR
- Par la présente, le CAB RDP met tout en œuvre pour favoriser un jumelage sécuritaire et fournir, en toute transparence et au meilleur de ses connaissances, les outils de base nécessaire aux parties concernées. L'ORGANISME COLLABORATEUR et le BÉNÉVOLE dégagent donc, de par leurs signatures respectives, le CAB RDP de toute responsabilité ou poursuite quant à d'éventuels incidents hors de notre contrôle qui pourraient avoir lieu dans le cadre du bénévolat en contexte de pandémie.

Note : le masculin est utilisé dans ce document afin de simplifier la rédaction et la lecture du document.

Signature du bénévole: _____ Date : ____ / ____ / ____

Signature du CABRDP: _____ Date : ____ / ____ / ____

Signature de l'organisme collaborateur: _____ Date : ____ / ____ / ____